

On peut endiguer la violence !

Au foot, on appelle *classico* un match événement rituel, attendu, presque inévitable. Eh bien, voilà un *classico* de tout début de campagne électorale, version droite : l'oubli de la sécurité. Cela ne rate jamais : dès que s'amorce une campagne majeure, présidentielle ou législative, la droite parlementaire, qui pourtant ne devrait pas avoir à rougir de son action – surtout par rapport à la gauche –, occulte les problèmes criminels. Prolixe sur tout le reste – chômage, pouvoir d'achat, certes importants, nul n'avancera le contraire –, elle ne pipe mot sur ce sujet stratégique.

Tout aussi classiquement bien sûr, la réalité insupportable (mais « irrémédiable », ajoute le philosophe Clément Rosset) se rappelle vite et fort aux oublieux qui, en matière criminelle, bricolent alors dans la panique une stratégie de communication sur ce dossier pourtant incontournable. Incontournable car, dit l'Insee, 15 des 63 millions de Français habitent les « espaces périurbains », banlieues, quartiers et cités souvent marqués par le crime et les violences urbaines, ce qui fait, excusez du peu, 10 millions d'électeurs. Des territoires soit ravagés par le crime – Marseille et sa région, la Seine-Saint-Denis –, soit craignant de subir bientôt de telles violences : tout l'environnement urbain du millier de « quartiers sensibles » recensés en France.

Rappelons qu'à Marseille la police a confisqué 72 fusils d'assaut Kalachnikov de janvier à novembre 2011, ce qui signifie clairement, au rythme où vont les saisies d'objets illicites, qu'il en circule des centaines d'autres, toujours aux mains des bandits. Sans oublier ce que, sur place, on appelle gentiment un « barbecue » : une tuerie entre gangsters qui voit un véhicule incendié avec son ou ses occupants. Or ces « barbecues » se font désormais non plus à l'unité mais en gros, par deux ou trois voyous assassinés, victimes d'une constante et féroce guerre des gangs.

Mais il n'y a pas que les « barbecues », ni que Marseille : la criminalité en col blanc sévit aussi. Là, fleurissent les escrocs financiers : les Madoff éclosent comme champignons après la pluie, devenant une sorte de spécialité rurale, type crêpes ou fromages : après « le Madoff du Chinois », voici celui « du Boulonnais », etc.

Il y aurait donc à dire sur les diverses criminalités affectant la France – mais hélas, les ténors de la droite parlementaire se taisent ! Retrouvons donc nos manches et rappelons ici quelques fondamentaux en matière de sécurité. En France, la « criminalité des rues » – braquages, agressions, violences, cambriolages, incendies volontaires, etc. – affecte surtout 26 départements métropolitains. Les « noyaux durs », acteurs essentiels de cette criminalité, sont peu nombreux : de 3 000 à 4 000 individus pour toute la France. Si peu ? Oui, car la crimi-

nologie contemporaine a isolé et défini un type criminel original, le « prédateur violent », qui, seul ou en groupe, commet une énorme masse d'infractions. On estime ainsi – ce que confirment des statistiques d'Île-de-France – que 5 % des malfaiteurs accomplissent la moitié des méfaits ; à 18 ans, ces hyperactifs du crime sont déjà connus pour 50, voire 100 infractions ! Cela, le réel criminel le confirme : voici trois ans, en grande banlieue parisienne, le décès (accidentel) de deux caïds a permis de voir la criminalité locale diminuer de moitié.



Pour rétablir l'ordre, il suffit de cibler les hyperactifs du crime : les 5 % de malfaiteurs commettant à eux seuls 50 % des méfaits.

Allons plus loin : ces quelques milliers de bandits sont-ils inconnus ? Vivent-ils dans la clandestinité ? Au contraire ! À domicile, ils sont célèbres, passant leur vie au commissariat (« Encore toi, Momo ! ») ou chez le juge. À force de rédiger des procès-verbaux à leur propos, les brigades anticriminalité (Bac) de banlieue en savent localement la liste par cœur.

Enfin, on sait que ces criminels hyperactifs sont imperméables à tout travail social – ils récidivent d'usage, à peine sortis de réinsertion. En revanche, un renseignement criminel ciblé et précis les neutralise efficacement, dans le plus strict respect des lois en vigueur. Un précédent existe, parfaitement datable : celui de l'année 2000. Deux ans avant le passage à l'euro et ses multiples convois de billets de banque qui sillonnent le pays, la police cible précisément les gangs de braqueurs de fourgons ; elle anticipe leurs actions, les « marque à la culotte ». Résultat (sans nul travail social associé ni subventions généreuses, insistons bien) : un braquage de fourgon dans toute l'année, contre en moyenne... deux par mois.

Mais alors, s'indigne le lecteur, qu'attend-on ? Si la police sait faire, si la cible est connue, si l'on peut vraiment réduire la « criminalité des rues », que ne le fait-on ? C'est que, dans un État de droit, la police n'agit pas d'initiative. Elle obéit aux ordres de l'exécutif – et la décision de faire de ces prédateurs violents une priorité est éminemment politique – premier cours de Sciences Po, « Est souverain celui qui désigne l'ennemi ».

La campagne présidentielle commence – là encore, rien de plus politique. Le candidat qui saura emprunter la voie réaliste, celui qui garantira à la France périurbaine le retour à la paix et au calme, fera un grand pas vers la victoire. ●